



# Compte rendu succinct du Conseil Communautaire Séance du 3 juillet 2019

## Etaient présents :

Jacques ARNOUX - Laurence BACLE – Régis BIZEAU - Marie-Thérèse BOBBIO (à partir du point 19-060) – Véronique BOONE – Christine BOULANGER - Alain BRICAULT - Jacques CHAUMETTE – Marie-Christine CHAVILLON - Dominique CHESNEAU – Jean-Pierre CORBY – Sylvain DURAND – Frédéric FARE - Annie GONTHIER - Olivier GOUPILLON – Olivier GOUSSEAU - Bertrand HAUET – Bernard JOPPIN – Monique LE TIRANT – Philippe LEBLOND - Annick LEHMAN (à partir du point 19-060) - Hervé LEMOINE – Françoise LENARD - Jean-Michel LHERBIER – Michel LOMMIS - Gilles MARGOT – François MOUTOT - Dominique NICCO – Hervé PLANCHENAULT – Patrick RATEL - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Yan ROBERT - Michel ROUX – Didier SAUSSAY - Michel SECONDAT - Didier SIGLER – Pierre SOUIN – Paul STOUDEUR - Michel VERENNEMAN -

## Etaient absents, excusés et représentés

Denise PLANCHON	a donné pouvoir à	Annie GONTHIER
Annie JOSEPH	a donné pouvoir à	Patrick RATEL
Daniel RAFFARD	a donné pouvoir à	Hervé PLANCHENAULT
Jacqueline BOLJEVIC	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET
Pierre-Marie MICHEL	a donné pouvoir à	Michel VERENNEMAN

## **Secrétaire de séance : Olivier GOUPILLON**

**Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants**

### **Du point 19-036 au point 19-059**

**Présents : 38                      Pouvoirs : 5                      Votants : 43**

### **Du point 19-060 au point 19-065**

**Présents : 40                      Pouvoirs : 5                      Votants : 45**

## **Le Conseil Communautaire,**

**19-036                      APPROUVE, à l'unanimité, le compte-rendu du 10 avril 2019.**

**19-037                      ADOPTE à l'unanimité l'attribution de compensation de fiscalité pour un montant de 6 945 437, 96 €**

**DECIDE** que cette dotation pourra être revue en cours d'année après approbation par la majorité qualifiée des communes

**DONNE** mandat au président pour signer tous les documents relatifs à cette délibération

Auteuil-le-Roi  
Autouillet  
Bazoches-sur-Guyonne  
Behoust  
Beynes  
Boissy-sans-Avoir  
Flexanville  
Galluis  
Gambais  
Garancières  
Goupillières  
Grosrouvre  
Jouars-Pontchartrain  
La Queue-Lez-Yvelines  
Le Tremblay-sur-Mauldre  
Les Mesnuls  
Marcq  
Mareil-le-Guyon  
Méré  
Millemont  
Montfort-L'Amaury  
Neauphle-le-Château  
Neauphle-le-Vieux  
St-Germain-de-la-Grange  
Saint-Rémy-L'honoré  
Saulx-Marchais  
Thiverval-Grignon  
Thoiry  
Vieq  
Villiers-le-Mahieu  
Villiers-Saint-Frédéric

- 19-038** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Garancières pour des travaux de transformation de l'ancienne caserne de pompiers
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 70 000.00 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Garancières
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-039** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Méré pour la mise en place de vidéo-protection pour le terrain de sport.
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 6 311.00 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Méré
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-040** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Flexanville pour des travaux de réfection du toit de l'école
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 12 165.00 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Flexanville
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-041** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Flexanville pour des travaux de réhabilitation de l'école
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 37 946.68 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Flexanville
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours.
- 19-042** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Flexanville pour la mise en place de vidéo surveillance pour le stade
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 3 881.46 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Flexanville
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-043** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Flexanville pour la création d'un plancher dans le bâtiment technique
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 3 565.25 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Flexanville
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-044** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Garancières pour des travaux de restauration de l'intérieur de l'église Saint Pierre
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 92 540.00 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Garancières
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours

Auteuil-le-Roi  
Autouillet  
Bazoches-sur-Guyonne  
Behoust  
Beynes  
Boissy-sans-Avoir  
Flexanville  
Galluis  
Gambais  
Garancières  
Goupillières  
Grosrouvre  
Jouars-Pontchartrain  
La Queue-Lez-Yvelines  
Le Tremblay-sur-Mauldre  
Les Mesnuls  
Marcq  
Mareil-le-Guyon  
Méré  
Millemont  
Montfort-L'Amaury  
Neauphle-le-Château  
Neauphle-le-Vieux  
St-Germain-de-la-Grange  
Saint-Rémy-L'honoré  
Saulx-Marchais  
Thiverval-Grignon  
Thoiry  
Vicq  
Villiers-le-Mahieu  
Villiers-Saint-Frédéric

- 19-045** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Mareil-le-Guyon pour des travaux de mise en sécurité du mur de la mairie, mitoyen de l'allée menant à l'école
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 5 170.00 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Mareil-le-Guyon
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-046** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Mareil-le-Guyon pour des travaux de mise en sécurité du mur mitoyen du square de la liberté
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 2 300.00 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Mareil-le-Guyon
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-047** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Bazoches-sur-Guyonne pour des travaux d'aménagement du restaurant scolaire et de mise en accessibilité de l'école
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 10 570.05 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Bazoches-sur-Guyonne
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-048** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune du Tremblay-sur-Mauldre pour la réfection de la toiture de plusieurs bâtiments communaux
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 20 128.04 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune du Tremblay-sur-Mauldre
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-049** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune du Tremblay-sur-Mauldre pour le remplacement de radars pédagogiques et l'installation de croix de Saint André aux abords de la mairie
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 3 273.19 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune du Tremblay-sur-Mauldre
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-050** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Jouars-Pontchartrain pour le remplacement de luminaires d'éclairage public par des LED
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 51 417.45 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Jouars-Pontchartrain
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-051** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Montfort-l'Amaury pour des travaux de mise en sécurité de la rue de Versailles

Auteuil-le-Roi  
Autouillet  
Bazoches-sur-Guyonne  
Behoust  
Beynes  
Boissy-sans-Avoir  
Flexanville  
Galluis  
Gambais  
Garancières  
Goupillières  
Grosrouvre  
Jouars-Pontchartrain  
La Queue-Lez-Yvelines  
Le Tremblay-sur-Mauldre  
Les Mesnuls  
Marcq  
Mareil-le-Guyon  
Méré  
Millemont  
Montfort-L'Amaury  
Neauphle-le-Château  
Neauphle-le-Vieux  
St-Germain-de-la-Grange  
Saint-Rémy-L'honoré  
Saulx-Marchais  
Thiverval-Grignon  
Thoiry  
Vicq  
Villiers-le-Mahieu  
Villiers-Saint-Frédéric

**PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 83 355.85 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Montfort-l'Amaury

**AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours

**19-052**

**AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Jouars-Pontchartrain pour des travaux de mise en sécurité de la rue de la Butte à Madame et de la rue Louis Phélypeaux

**PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 18 820.49 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Jouars-Pontchartrain

**AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours

**19-053**

**AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Bazoches-sur-Guyonne pour des travaux de mise en sécurité du chemin des Houveaux et de la Pinsonnière

**PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 5 850.96 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Bazoches-sur-Guyonne

**AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours

**19-054**

**AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Bazoches-sur-Guyonne pour des travaux de mise en sécurité du mur mitoyen de l'école

**PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 5 742.56 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Bazoches-sur-Guyonne

**AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours

**19-055**

**AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Jouars-Pontchartrain pour le passage en LED des feux tricolores

**PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 3 235.65 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Jouars-Pontchartrain

**AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours

**19-056**

**AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Jouars-Pontchartrain pour des travaux de rénovation thermique du gymnase Louis Phélypeaux

**PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 8 640.89 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Jouars-Pontchartrain

**AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours

**19-057**

**AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Neauphle-le-Château pour des travaux de mise en sécurité du passage couvert avenue de la république

**PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 15 212.38 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Neauphle-le-Château

**AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours



Auteuil-le-Roi  
 Autouillet  
 Bazoches-sur-Guyonne  
 Behoust  
 Beynes  
 Boissy-sans-Avoir  
 Flexanville  
 Galluis  
 Gambais  
 Garancières  
 Goupillières  
 Grosrouvre  
 Jouars-Pontchartrain  
 La Queue-Lez-Yvelines  
 Le Tremblay-sur-Mauldre  
 Les Mesnuls  
 Marcq  
 Mareil-le-Guyon  
 Méré  
 Millemont  
 Montfort-L'Amaury  
 Neauphle-le-Château  
 Neauphle-le-Vieux  
 St-Germain-de-la-Grange  
 Saint-Rémy-L'honoré  
 Saulx-Marchais  
 Thiverval-Grignon  
 Thoiry  
 Vicq  
 Villiers-le-Mahieu  
 Villiers-Saint-Frédéric

- 19-058** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Neauphle-le-Château pour des travaux d'accessibilité de la MJP
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 2 373.52 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Neauphle-le-Château
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-059** **AUTORISE à l'unanimité** le versement d'un fonds de concours à la Commune de Flexanville pour le remplacement de luminaires par des LED
- PRECISE** que ce fonds de concours est plafonné à 1 058.00 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Flexanville
- AUTORISE** le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours
- 19-060** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer la convention avec REZO POUCE pour la mise en place du dispositif sur l'ensemble de son territoire
- 19-061** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer la convention avec Eco DDS pour la prise en charge des déchets dangereux collectés à la déchèterie intercommunale de Villiers-Saint-Frédéric.
- 19-062** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à communiquer, à chaque commune membre de la communauté de communes, le rapport d'activité 2018
- PRECISE** que ce rapport doit être communiqué par les maires des communes membres à leurs conseils municipaux respectifs lors d'une séance publique
- 19-063** **AUTORISE à l'unanimité** le président à communiquer, à chaque commune membre de la communauté de communes le rapport annuel 2018 sur le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
- PRECISE** que des éléments de ce rapport doivent être communiqués par les maires des communes membres à leurs conseils municipaux respectifs lors d'une séance publique
- 19-064** **PREND ACTE** du rapport d'activité 2018 de la société Maison Bleue pour la gestion de la structure multi accueil « Cœurs d'enfants »
- 19-065** **DESIGNE à l'unanimité** les représentants suivants à Hydreaulys :

Commune	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Beynes	Gilles HOCQUET	Nathalie DUVETTE
	Jean-Michel LHERBIER	Yves REVEL
Thiverval-Grignon	Catherine LANEN	Daniel BOSSE
	Liliane BAYANO	Laurence VAUVERT



**Le Président**

  
**Hervé PLANCHENAULT**